

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2017

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Série : **ES**

DURÉE DE L'ÉPREUVE : **4 heures + 1 heure**
COEFFICIENT : **7 + 2**

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 14 pages numérotées de 1/14 à 14/14.

Pour l'enseignement obligatoire, le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit l'épreuve composée.

Pour l'enseignement de spécialité, le candidat traitera au choix l'un des deux sujets de la spécialité pour laquelle il est inscrit.

- Sciences sociales et politiques pages numérotées de 9/14 à 12/14
- Économie approfondie pages numérotées de 13/14 à 14/14.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte trois documents.

Comment expliquer les fluctuations économiques ?

DOCUMENT 1

**Évolution du PIB en volume (en %)
et contributions à la croissance du PIB (en points)**

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Dépenses de consommation finale	1,7	1,5	1,8	0,5	0,7	1,3	0,5	0,3	0,6	0,7	1,2
Formation brute de capital fixe	0,6	0,8	1,2	0,2	-2,1	0,5	0,5	0,1	-0,2	-0,1	0,2
Solde extérieur des biens et services	-0,7	0,0	-0,8	-0,3	-0,3	-0,1	0,0	0,5	-0,1	-0,5	-0,3
<i>Exportations</i>	0,9	1,5	0,8	0,1	-3,1	2,2	1,8	0,7	0,5	1,0	1,8
<i>Importations</i>	-1,6	-1,5	-1,6	-0,4	2,7	-2,3	-1,8	-0,2	-0,6	-1,4	-2,1
Variation de stocks	0,0	0,1	0,2	-0,2	-1,1	0,3	1,1	-0,6	0,2	0,5	0,1
Produit intérieur brut	1,6	2,4	2,4	0,2	-2,9	2,0	2,1	0,2	0,6	0,6	1,3

Champ : France.

Source : INSEE, 2016.

DOCUMENT 2

Depuis l'été 2014, les cours du pétrole et du gaz ont chuté avec une ampleur comparable au contre-choc pétrolier de 1985-1986 et à la baisse des prix de 2008-2009. Ainsi, le prix du baril de Brent¹ s'est établi en moyenne à 31 dollars en janvier 2016 (soit 28 euros), alors qu'il valait 112 dollars en juin 2014 (82 euros). De même, le prix du gaz importé en Europe a chuté depuis décembre 2014 : le cours du million de *British Thermal Unit* (mmBTU)² est passé de 7,98 euros à 4,93 euros en janvier 2016. En effet, le prix du gaz importé en Europe suit celui du Brent [...]. En moyenne annuelle, le prix du Brent est passé de 82 euros en 2013 à 47 euros en 2015, soit une baisse de 42 %, et le prix du mmBTU de gaz naturel importé est passé de 8,88 euros à 6,54 euros sur la même période (en moyenne annuelle), soit une baisse de 26 %. Depuis début 2016, le baril de Brent oscille autour de 40 dollars, soit 36 euros, niveau auquel il a été conventionnellement figé en prévision et qui est inférieur de 56 % au prix moyen de 2013. Compte tenu des délais usuels de transmission entre prix du pétrole et prix du gaz naturel importé en Europe, ce dernier devrait continuer de baisser tout au long du premier semestre 2016 : il atteindrait ainsi 4,50 euros par mmBTU en juin, soit un niveau inférieur de 49 % au cours moyen de 2013. [...]

La baisse de 42 % du prix du baril de Brent entre le niveau moyen de 2013 et celui de 2015 a représenté une économie d'environ 14,1 milliards d'euros en 2015 pour la nation. De même, la baisse du prix du gaz importé en Europe a généré une économie d'environ 3,9 milliards d'euros.

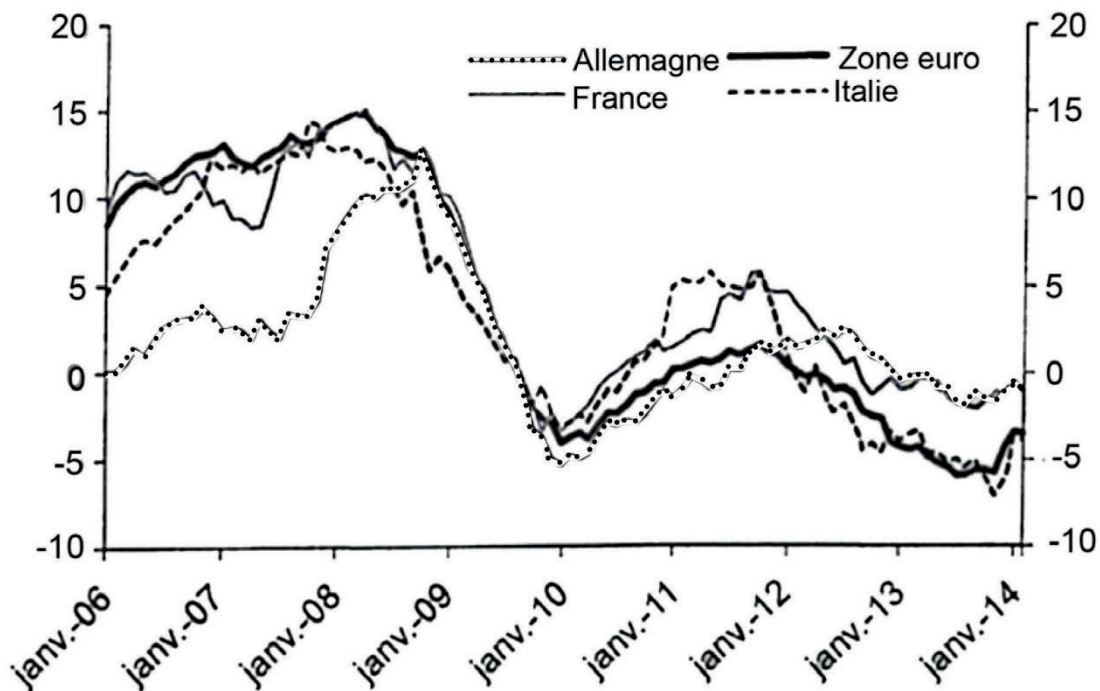
Source : « Qui a bénéficié de la chute du prix du pétrole ? »,
Note de conjoncture, INSEE, mars 2016.

1 : Le Brent est une catégorie de pétrole, dont la cotation sert de prix de référence sur le marché pétrolier au niveau mondial.

2 : Le British Thermal Unit est une unité anglo-saxonne d'énergie, définie par la quantité de chaleur nécessaire pour élever la température d'une livre anglaise d'eau d'un degré Fahrenheit, qui est une mesure anglo-saxonne de la température.

DOCUMENT 3

Crédit aux SNF* dans la zone euro
(Variation annuelle du montant des crédits accordés aux entreprises, en %)



Source : « Le ralentissement du crédit bancaire aux PME en France »,
Revue d'économie financière, 2014.

* Sociétés non financières : ensemble des organisations productives marchandes fournissant des biens et des services non financiers.

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

1 – Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre du programme de l'enseignement obligatoire.

2 – Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement l'information.

3 – Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;*
- en exploitant les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances

1. Comment la lutte contre les discriminations peut-elle contribuer à la justice sociale ?
(3 points)
2. Présentez deux caractéristiques d'une union économique et monétaire. (3 points)

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Vous présenterez le document puis vous mettrez en évidence les différences de niveau de diplôme selon l'âge et le sexe.

Diplôme le plus élevé obtenu selon l'âge et le sexe en 2013 (en %)

	25-34 ans		35-44 ans		45-54 ans		55-64 ans	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Aucun diplôme	8,9	10,9	13,8	15,4	20,8	20,1	33,5	27,2
BEPC ¹ seul	4,4	5,4	4,4	4,2	8,2	6,1	9,3	7,1
CAP ² , BEP ³ ou équivalent	15,8	20,9	19,1	25,9	27,8	36,7	23,8	32,9
Baccalauréat ou brevet professionnel	22,4	23,5	20,4	18,5	6,9	12,4	13,3	12,4
Baccalauréat + 2 ans	19,8	15,2	19,2	15,6	14,1	10,6	10,3	7,3
Diplôme supérieur à bac + 2	28,8	24,1	23,0	20,4	12,2	14,1	9,9	13,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Part de bacheliers ou plus	70,9	62,8	62,6	54,4	43,2	37,1	33,4	32,7

Source : INSEE, 2013.

Champ : France métropolitaine, personnes de 25 à 64 ans.

¹ BEPC : aujourd'hui DNB, Diplôme National du Brevet.

² CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle.

³ BEP : Brevet d'Études Professionnelles.

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que les conflits sociaux peuvent être facteurs de cohésion.

DOCUMENT 1

Les mouvements sociaux sont aussi producteurs d'identité. Ils amènent des individus à se penser comme les membres d'un « nous » au sein duquel ils partagent des traits communs, des solidarités. Ce phénomène peut prendre des formes très diverses. Il engendre des corporatismes, crispés sur leurs intérêts et peu attentifs aux besoins d'autres catégories sociales. Mais, en valorisant des sentiments d'appartenance collective, des actions qui vont au-delà de l'intérêt individuel, les mouvements sociaux peuvent aussi être, dans une société individualiste du « je », un espace de construction des liens sociaux, de visibilité des solidarités et des clivages qui font la trame du monde social. Les mobilisations des infirmières à la fin des années 1980 ont contribué à leur donner le sentiment de constituer un groupe. [...] La notion d'identité est aussi importante pour comprendre la mobilisation de groupes qui cherchent à s'opposer à des images négatives ou dégradantes. Les mots et les slogans sont parlants : « *Black is beautiful*¹ » opposé au discours raciste ; « *Gay Pride*² », c'est-à-dire fierté de dire son homosexualité.

Source : *Les mutations de la société française*, Érik NEVEU, 2007.

¹ Mouvement culturel né aux États-Unis dans les années 1960, pour la défense des droits de la population noire.

² Manifestation du mouvement LGBT (lesbien, gay, bisexuel, transgenre) qui revendique la liberté et l'égalité des orientations sexuelles et des identités de genres.

DOCUMENT 2

Un trait récurrent des récits de mobilisations que nous avons recueillis est que le bilan qui en est tiré s'inscrit fréquemment dans le registre de l'enrichissement personnel. La participation à la grève est [...] perçue favorablement parce qu'elle permet d'apprendre des choses nouvelles, en premier lieu sur la conduite de l'action collective elle-même (« J'ai découvert comment on pouvait organiser une grève. Comment on pouvait trouver [...] ce que j'appelle moi en général des moyens habiles pour persuader les responsables à se plier aux volontés... », vendeur, librairie, 39 ans). Elle se révèle plus globalement comme un univers de pratique nouveau, dont l'intérêt principal réside dans la rupture qu'elle provoque avec l'existence ordinaire [...] « C'était un petit peu excitant, enfin je sais pas, c'était un peu... Voilà... Oui, c'était vraiment la première fois que je m'impliquais dans une cause comme ça un petit peu politique, euh, si je puis dire. [...] c'était un petit peu une action — gentiment, hein — de révolte » (hôtesse d'accueil, 27 ans) ; « Faire des actes comme la grève c'est passionnant ». [...] La grève constitue ainsi aux yeux de celles et ceux qui y participent un substantiel apport d'expérience, qui en constitue une des principales gratifications. Il est de ce point de vue significatif que ce soit dans le registre de la découverte sur soi-même, sur ses propres propensions à la révolte jusqu'à présent ignorées ou sur ses capacités à s'engager dans des actions jugées pour soi extraordinaires, que s'exprime dans plusieurs cas cette découverte : « Mon engagement [...] m'a apporté tout à fait égoïstement une plus grande confiance en moi » [...] (comédienne, 51 ans).

Source : « Les conditions de la mobilisation collective des intermittents du spectacle et des salariés de grandes librairies et de centre d'appel », Annie COLLOVALD, Lillian MATHIEU, DARES, Août 2008.

DOCUMENT 3

Négociation collective, signature d'accords collectifs et grèves dans les entreprises en 2010 (en %)

Taille des entreprises	Grèves : entreprises ayant connu un arrêt collectif de travail	Négociations engagées	
		Entreprises ayant négocié	Entreprises ayant signé un accord parmi celles ayant négocié
De 10 à 49 salariés	1,4	4,5	74,7
50 à 99 salariés	5,9	32,3	77,5
100 à 199 salariés	11,7	55,5	78,3
200 à 499 salariés	23,4	72,7	84,6
500 salariés ou plus	45,0	86,1	87,6
Ensemble	3,3	11,6	78,7
Entreprises ayant un délégué syndical	Non communiqué	73,1	81,8

Champ : France métropolitaine, entreprises de 10 salariés ou plus (secteur marchand non agricole).

Source : « Négociation et représentation des salariés », DARES, 2011.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Sciences sociales et politiques

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- *en construisant une argumentation ;*
- *en exploitant le ou les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.

SUJET A

Ce sujet comporte deux documents.

Vous présenterez les conséquences des différents modes de scrutin sur la compétition politique en démocratie.

DOCUMENT 1

Les débats autour des modes de scrutin s'expliquent souvent par la difficulté de concilier plusieurs buts et par des contingences¹ politiques. Pour les proportionnalistes², un système électoral doit donner une image fidèle de la situation politique et du corps électoral ; pour les majoritaires³, il vise à désigner une majorité d'élus capable de gouverner. Au-delà de la répartition des sièges, le choix du mode de scrutin correspond à une conception de la vie politique, qu'il influence forcément.

Les scrutins proportionnels conduisent souvent à un dysfonctionnement du système politique ; ils favorisent le multipartisme et donnent un rôle important aux petits partis [...], souvent partenaires indispensables des majorités (cas de la IV^{ème} République en France ou de l'Italie). Le scrutin majoritaire à un tour favorise, lui, les alternances, mais entre seulement deux partis (au Royaume-Uni, par exemple). Le scrutin majoritaire à deux tours, celui de la V^e République, a la souplesse de l'alternance et incite plus de partis à conclure des alliances pour le second tour.

Les scrutins proportionnels rendent difficile l'émergence d'une majorité stable et cohérente, faisant primer une logique de coopération des partis (les partis se partagent le pouvoir comme les sièges). À l'inverse, les scrutins majoritaires conduisent le plus souvent à l'apparition de majorités stables, fondées sur un affrontement avec l'opposition.

Source : www.viepublique.fr

1 : contexte politique.

2 : partisans du scrutin proportionnel.

3 : partisans du scrutin majoritaire.

DOCUMENT 2

Résultats des élections législatives en France, 2012

	% des voix (au 1 ^{er} tour)	% des sièges (à l'issue des deux tours)	Écart (arrondis)
Parti communiste et Front de gauche	6,9	1,7	-5
Parti socialiste, radicaux et écologistes	39,8	57,4	+17
Mouvement démocrate (MODEM)	1,8	0,4	-1
Union pour un mouvement populaire (UMP), Nouveau centre et Divers droite	34,8	39,7	+5
Front national et extrême droite	13,7	0,5	-13

Source : *Droit constitutionnel et institutions politiques*,
Olivier DUHAMEL et Guillaume TUSSEAU, 2013.

<p style="text-align: center;">ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ Sciences sociales et politiques</p>

SUJET B

Ce sujet comporte deux documents.

Comment les répertoires de l'action politique ont-ils évolué ?

DOCUMENT 1

Dans un contexte de fortes attentes vis-à-vis de la politique, mais d'émancipation vis-à-vis des idéologies et partis traditionnels, des citoyens informés et compétents sont prêts à se mobiliser autour de grands enjeux (solidarité, exclusion, chômage, inégalités...). [...]

De nouvelles formes de participation apparaissent, multiformes. Certaines correspondent à des engagements étroitement ciblés (associations à objet ponctuel et à forte dimension morale comme Amnesty International, associations humanitaires, mouvements antiracistes) ou feutrés (lobbyisme¹, expertise). D'autres prennent la forme d'engagements bruyants et protestataires (grandes manifestations des années 1980 et des années 1990 autour de l'école, de l'antiracisme, [...] mouvement des « sans-papiers » de l'été 1996). [...]

Le citoyen peut jouer sur un clavier très important sans que les modalités de participation soient exclusives les unes des autres, et l'utilisation routinisée² de tel ou tel engagement traditionnel (militantisme, vote) peut alors se raréfier.

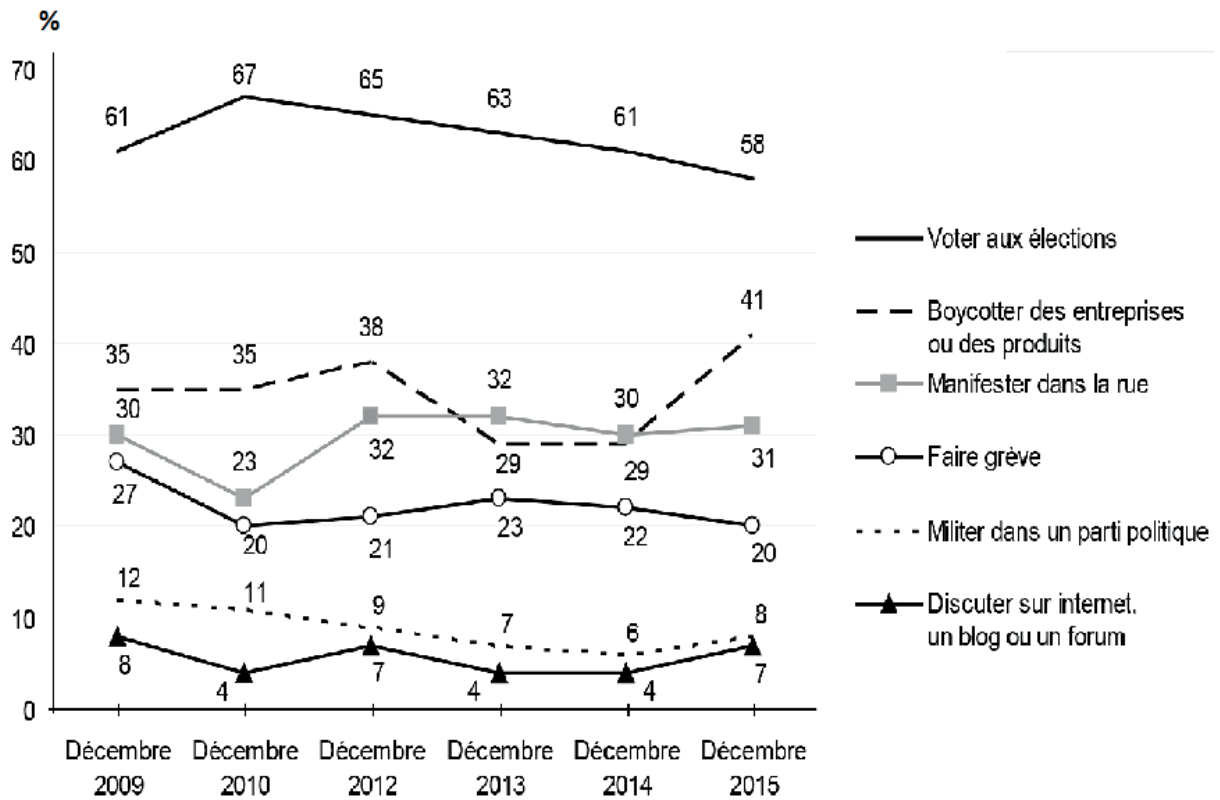
Source : « Les renouveaux de l'action politique », Pascal PERRINEAU
Vingtième siècle, revue d'histoire, octobre-décembre 1998.

1 : Interventions d'un groupe d'intérêt auprès de décideurs publics.

2 : Devenue une routine.

DOCUMENT 2

Selon vous, qu'est-ce qui permet aux citoyens d'exercer le plus d'influence sur les décisions prises en France ? En premier ? En second ?



Source : CEVIPOF, 2016.

Champ : étude réalisée auprès d'un échantillon de 2 064 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus et inscrite sur les listes électorales.

Lecture : en décembre 2015, 58 % des personnes interrogées ont déclaré que voter aux élections était le premier ou le second moyen permettant d'exercer le plus d'influence sur les décisions prises en France.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Économie approfondie

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.

SUJET A

Ce sujet comporte un document.

Quelles sont les stratégies de prix du monopole discriminant ?

DOCUMENT

Il est important de distinguer d'emblée différenciation et discrimination. La différenciation englobe des différences de prix entre produits similaires qui sont dues à des différences de qualité ou de conditionnement qui conduisent à des coûts de production ou de distribution différents. Ce type de différenciation tarifaire ne soulève aucune question. Les pratiques visées ici sont les pratiques de discrimination ; elles consistent, dans leur sens le plus large, à appliquer des prix tels que le ratio des prix pratiqués auprès de deux consommateurs soit différents du ratio des coûts supportés par l'entreprise pour chacune des deux transactions. La discrimination couvre donc à la fois des prix différents pour un service similaire mais aussi le fait, par exemple, de pratiquer des prix très différents pour des prestations dont les coûts diffèrent très peu.

De telles pratiques de discrimination en prix sont très courantes. On observe de nombreux exemples de différenciation tarifaire, tels que les tarifs de musée ou des cinémas plus avantageux pour les jeunes ou les personnes âgées, les ristournes accordées en fonction du volume acheté, les tarifs de billets d'avion qui diffèrent selon les dates du voyage, ou encore des prix différents pour un même bien d'un pays à un autre.

Dans ces exemples de discrimination, les prix entre consommateurs sont différenciés sur différents critères. Les prix peuvent varier en fonction de caractéristiques observables des consommateurs (jeunes ou âgés, français ou italiens), des volumes achetés (pack de bouteilles par six ou par douze), [...] ou encore du comportement passé des acheteurs (réduction réservée à de nouveaux abonnés). Tous ces critères sont autant de façons de cerner le profil de la demande des consommateurs afin d'adapter le prix pratiqué à leur sensibilité au prix. [...]

Pouvoir cibler certains consommateurs en pratiquant des prix différenciés requiert en fait trois conditions sur le plan économique.

La première est l'existence de différentes valorisations des biens ou services par les différents acheteurs et la capacité des entreprises à les identifier [...].

La deuxième condition est l'existence d'un certain pouvoir de marché de l'entreprise en question. [...]

La troisième condition est l'impossibilité pour les consommateurs de revendre entre eux les biens qu'ils ont achetés.

Source : « La discrimination tarifaire », Olivier SAUTEL et Angela MUNOZ,
Actualité juridique contrats d'affaire, Juillet 2015.

SUJET B

Ce sujet comporte un document.

**Quelles sont les principales explications
du processus de globalisation financière ?**

DOCUMENT

[Sur] le marché des changes, le volume des échanges a été multiplié par 7 depuis 1985, pour atteindre environ 1 500 milliards de dollars par jour en 2005. Selon la Banque de règlements internationaux (BRI), le montant des transactions quotidiennes sur ce dernier marché représente environ 1 % de l'épargne financière mondiale (environ 120 000 milliards de dollars). [...]

Si la croissance des échanges de capitaux accompagne logiquement l'essor du commerce mondial, le mouvement de globalisation financière, lui, répond à un besoin beaucoup plus spécifique. Celui-ci est le fait des grandes entreprises, mais aussi et surtout des États. En effet, à partir des années 1980 et surtout de 1985, les firmes se lancent dans une stratégie d'internationalisation rapide, non plus seulement par le commerce mais aussi, et de plus en plus, par l'investissement (direct) à l'étranger. [...] Dans le même temps, la grande majorité des États voient leur endettement s'accroître vigoureusement en rapport avec le ralentissement de la croissance économique. [...]

[Compte] tenu de leurs besoins financiers croissants, les pays développés (États-Unis en tête) favorisent cet essor de la finance internationale privée par la libéralisation [...] des échanges de capitaux. C'est la combinaison de cette politique de libéralisation avec la frénésie¹ des innovations financières (produits dérivés²) et les possibilités offertes par la révolution télématique³ qui permettra l'intégration globale des marchés financiers en moins de deux décennies. [...]

C'est dans ce cadre globalisé que l'on assiste à la montée en puissance des acteurs financiers privés : les banques bien sûr, mais aussi les firmes multinationales dont les activités financières ont explosé, et surtout les investisseurs institutionnels [...] qui collectent l'épargne privée pour la placer en actions ou en obligations.

*Source : Comprendre la mondialisation,
Vincent BAUDRAND, Gérard-Marie HENRY, mai 2006.*

1 : Ici, multiplication.

2 : Instruments financiers construits à partir d'un titre, permettant à un agent de se couvrir contre les risques.

3 : Terme qui recouvre les applications associant les télécommunications et l'informatique.